

Le comité thouaréen de jumelage, comme tous les comités de jumelage, a pour objectif de promouvoir la réconciliation et l'amitié entre deux pays ou régions européennes. A ce titre, les jeunes participant au séjour, vont « représenter » à la fois, la ville de Thouaré, le canton, ainsi que la France, dont ils vont porter le rôle de « jeune ambassadeur » auprès des familles et de la population hombergeoises. Afin de se préparer à ce rôle « d'ambassadeur », nous souhaitons engager les jeunes sur une « Charte de bonne conduite ».

Séjour à Homberg du 8 au 15 février 2025

Charte de bonne conduite

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° tél. à contacter en cas de nécessité :

N° de tél. portable du jeune (Facultatif mais intéressant pour le groupe what's app des jeunes)

:

Je participe au séjour à Homberg du 8 au 15 février 2025.

Tout voyage collectif impose certaines règles de bonne conduite afin de créer un climat harmonieux et convivial pendant sa durée.

Je m'engage à respecter les points suivants pour ne pas perturber le séjour :

- *Je respecterai les consignes données par les accompagnateurs et le chauffeur.*
- *Je resterai discret et poli en toutes circonstances (visites, famille,...) et je respecterai les règles et coutumes de la vie de ma famille d'accueil.*
- *Je m'engage à ne pas commettre d'incivilités (vol ...), mon retour immédiat étant alors aux frais de mes parents.*
- *Je ne me déplacerai pas seul, et resterai dans un groupe de 3 jeunes au minimum dans chacun de mes déplacements.*
- *Dans le car :*
 - *je resterai assis et garderai ma **ceinture de sécurité bouclée** (port obligatoire ; amende de 135 € à mes frais) ;*
 - *je discuterai calmement avec mes camarades ;*
 - *je ne mangerai pas dans le car et le laisserai propre avant de descendre.*

De plus je reconnais avoir été informé(e) de ce que le téléchargement des musiques, films, jeux vidéo est illégal en Allemagne et qu'il est passible de peines d'amendes que devront acquitter mes parents (ou responsable légal).

Fait à

le.....

Signature du jeune

Signature des parents ou responsables